

Le 2 septembre 2008

Examen stratégique de la
Société canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

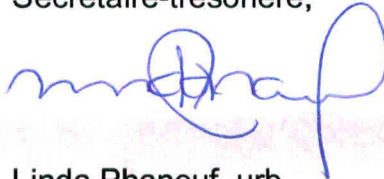
Madame, Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous transmettre la résolution adoptée par les membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry, lors de la séance régulière tenue le 20 août 2008, à savoir :

- **2008-08-138 : OPPOSITION À LA DÉRÉGLEMENTATION DU SERVICE POSTAL PUBLIC ET UNIVERSEL**

Nous espérons le tout à votre satisfaction et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

La Directrice générale et
Secrétaire-trésorière,



Linda Phaneuf, urb.

LP/md

p.j. : résolution



Extrait du livre des délibérations d'une séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry tenue le 20 août 2008.

Présents : M. Yves Daoust, préfet et maire de Saint-Louis-de-Gonzague
M. Réjean Beaulieu, préfet-suppléant et maire de Saint-Urbain-Premier
M. Gaétan Ménard, maire de Saint-Étienne-de-Beauharnois
M. François Candau, maire de Sainte-Martine
M. Gilles Boulé, maire de Saint-Stanislas-de-Kostka
M. Denis Lapointe, maire de Salaberry-de-Valleyfield
Formant quorum

Absent : M. Daniel Charlebois, maire de Beauharnois

Résolution numéro **2008-08-138**

OPPOSITION À LA DÉRÈGLEMENTATION DU SERVICE POSTAL PUBLIC ET UNIVERSEL

- ATTENDU** que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la dérèglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);
- ATTENDU** que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;
- ATTENDU** que la dérèglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;
- ATTENDU** que le gouvernement ne tient pas de consultations publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, soit la population;
- ATTENDU** la préoccupation des membres du Conseil face aux importants enjeux entourant la dérèglementation du service postal public et universel;

En conséquence,

Il est proposé par M. François Candau
Appuyé par M. Réjean Beaulieu
Et unanimement résolu

De transmettre au Comité consultatif de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes l'opposition de la MRC de Beauharnois-Salaberry à la dérèglementation du service postal public et universel.

De demander à ce même Comité de tenir des consultations publiques afin que les véritables propriétaires du service postal, soit la population, soient informés et consultés.

ADOPTÉ

Copie Certifiée Conforme
À Beauharnois, Québec
Le 2 septembre 2008

Linda Phaneuf, urb.
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière